nouvelles

Bulletin de l'Union des Français de l'Etranger en Ontario
Box 213, Adelaide St.. Station, Toronto, Ont. M5C 1J0

ETE 1989 **n° 23**

Et Voici l' Essort Triptique
célèbrant 1989
Liberté
Egalité
Fraternité

Le Bicentenaire de la Révolution Française est vraiment à la première page de nos calendriers.

Juillet : **à Toronto**
Art Gallery - Caricatures de la Révolution française
Alliance Française - exposition sur le thème Révolution et Liberté

du 13 au 18 juillet : l'aviso "Commandant Bouan" de la marine nationale fait escale à Toronto et vous invite à le visiter
Bateau de lutte ant-isous-marine côtière, commandé par le capitaine de frégate Yves Ducreux, son équipage comptant 7 officiers, 48 officier-mariniers, 40 quartier-maîtres et matelots.Visites du 13 au 17, entre 14h et 17 h. Le matin, des visites peuvent être organisées au profit de groupes de 10 à 15 personnes, (écoles ou associations). Les français et leurs amis qui souhaiteraient recevoir ou inviter les marins durant l'escale pourront faire parvenir leurs propositions par téléphone au consulat général, à Mme Josiane Bossuyt : 925-8041

à Paris
du 12 octobre au 3 novembre : Congrés historique
de mars à septembre : au musée du Petit Palais, "Quand Paris dansait avec Marianne".
à noter : l'édition spéciale du "National Geographic", consacre la totalité de ses pages à la révolution française et la France.

Vous trouverez des détails sur les festivités des célébrations torontoises du "14 juillet ", dont le bal sous les lampions à la page 2 .

Animations et spectacles à Paris
Juillet 1989 : dans les rues et jardins de la capitale, découverte des lieux et monuments témoins de la Révolution <>
Au cours de l' année : au Bois de Vincennes, grand spectacle sous châpiteau reconstituant le cheminement de la foule parisienne le 14 juillet 1989 et place de l'Étoile, 12 mégalithes de granit et de verre constitueront une "horloge urbaine" <>

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A TORONTO

Consulat Général
130 Bloor Str. West,Suite 400
Toronto, Ontario M5S 1N5
Tél. 925 8041

Service Culturel
175 Bloor Str. Est
Suite 606 M4W 3R8
Tél. 925 0025

Service Commercial
210 Dundas Str. West
4ème étage M5J 2E8
Tél. 977 1257S

Service des Visas
130 Bloor Str.W.
Suite 401 4ème étage
Tél. 925 8233

Depuis le 1er mars 1988, les locaux du Consulat Général de France sont situés à 130 Bloor Street West, Toronto, 4ème étage, M5S 1N5.

Mouvements Consulaires

• **Nouvel Ambassadeur**
Monsieur François Bujon de l'Estang, ministre plénipotentiaire, a présenté ses Lettres de créances au Gou verneur Général du Canada Madame Jeanne Sauvé le 2 mars 1989.
Il occupait, jusqu'aux élections présidentielles de mai 1988, les fonctions de Conseiller du premier ministre M. Jacques Chirac, pour les Affaires diplomatiques, la Défence et la Coopération.
Nous lui souhaitons la bienvenue.

• Notre consul général M. Jacques Royet nous quitte. Il vient d'être nomé ambassadeur et attend sa nouvelle affectation.
Nous ne pouvons à ce jour nommer son remplaçant.

• M. Jean Latour, vice-consul à Toronto depuis huit années, nous quitte également pour rejoindre le poste où il est nommé, Berlin..
Toutes les personnes qui l'ont connu regretteront de le voir partir. Nous ne pouvons qu'espèrer qu'il nous revienne et lui souhaiter aussi bonne chance ∞

Le 14 juillet
Ce que l'on peut voir, entendre, faire

Le soir du 14 juillet, pour ceux qui ne vont pas danser :
à 17 h - Radio-Canada - "Marseillais et Marseillaise"
à 19 h - de Paris - discours pour souligner le 200ème anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.
à 20 h - ouverture du sommet économique des sept pays les plus industrialisés du monde - animateur Bernard Derome - suivie de la célébration et des festivités de la RF.

Le bal du 14 juillet

Cette année, nous danserons au **Royal Canadian Curling Club,** 131 Broadview Avenue.
de 8 h jusqu" après minuit
10 $ l' entrée - 6$ pour l'âge d'or et étudiant à plein temps (apporter votre carte) - entrée libre aux moins de 12 ans.
Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner à Moune Claveau 488-8691

Départ du Consul Général de France - Monsieur Jacques Royer -

Notre Consul Général de France s'est envolé vers de nouveaux horizons. Après avoir passé trois années à Toronto, il vient d'être nommé Ambassadeur de France. Son nouveau pays d'accueil ne nous est cependant pas encore connu. C'est avec regret que nous saluons le départ de Monsieur le Consul Général et Madame Royer. Nous adressons tous nos voeux de succès à Monsieur Royer dans ses nouvelles fonctions.

Pierre Alcide

AIR FRANCE

5 vols directs par semaine TORONTO - PARIS - TORONTO

CONSEIL D'ADMINISTRATION • UFE (Elections du 2 Mars 1988)

Président	Pierre ALCIDE 524 St. Germain Avenue Toronto, M5M 1X2 Tel 783 6861	Secrétaire	Dora RECHTER 71 Charles St. E. Toronto, M4Y 2T3 Tel (R) 925 6773 (B) 429 2200
Vice-Présidente	Marie - Françoise RAFFOUGEAU 606 Avenue Road #1103 Toronto , M4M 2K9 Tel (R) 488 4261 (B) 975 6678	Bulletin " Nouvelles"	Antoinette BULIN 179 Deloraine Avenue Toronto, M5M 2B1 Tel 483 4972
Activités Sociales	Lucien BENACEM 490 Melrose Avenue Toronto, M5N 2A2 Tel (R) 781 8256		Jean - Philippe CADOT 400 Walmer Road #305 Toronto, M5P 2X7 Tel (R) 967 4481 (B) 867 6542
Trésorière	Simone CLAVEAU 18 Albertus Avenue Toronto, M4R 1J4 Tel (R) 488 8691		Jacqueline STEPHENS 63 McGill St. Toronto, M5B 1H3 Tel (R) 595 9725 (B) 444 7571
Relations Publiques	Charles FISZMAN 15 Hawksbury Drive Willowdale, M2K 1M2 Tel (R) 223 6229 (B) 967 7574		

Le bulletin **nouvelles** embauche. Si vous vous sentez une âme de journaliste ou possédez des talents d'écrivain ou de poète, vous êtes notre homme ... ou femme. Nous acceptons tout article et publierons toute lettre à l'éditeur, sous réserves des arrangements éditoriaux visuels. Le bulletin est avant tout votre bulletin. Utilisez le.

Nous apprenons du service des visas du Consulat Général de France :

o les personnes de citoyenneté canadienne, possédant un passeport valide, n'ont plus besoin de visa pour des séjours en France n'excédant pas 3 mois

o les citoyens d'un pays membre de la Communauté Européenne ou du Conseil de l'Europe n'ont pas besoin de visa pour entrer en France

o depuis le 1er Juillet, les citoyens américains peuvent se rendre en France munis seulement d'un passeport valide. Les citoyens de tout autre pays peuvent joindre le service des visas au (416) 924-8233

UNION DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER

BULLETIN D'ADHESION

(Cotisations valables du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours)

VOUS AVEZ LE CHOIX ENTRE :

MEMBRES ACTIFS ($ 50.00)

Vous recevrez le magazine "VOIX DE FRANCE" pour lequel nous devons envoyer à Paris la somme de F.130 (approx.$30.oo) et vous pouvez participer à l'Assemblée Générale de l'UFE Paris.

MEMBRES ASSOCIÉS ($ 25.00)

Vous ne recevrez pas le magazine "Voix de France" et vous ne pouvez participer à l'assemblée générale de l'UFE Paris. Votre cotisation reste entièrement à la section UFE Ontario.

TOUS LES MEMBRES ACTIFS OU ASSOCIÉS PARTICIPENT À TOUTES LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION UFE ONTARIO ET RECOIVENT LE BULLETIN "DE CETTE SECTION.

NOM **TELEPHONE**

ADRESSE

CODE POSTAL

désire être un membre ASSOCIÉ *
ACTIF *

* (rayer)

RENVOYEZ-NOUS CE BULLETIN D'ADHÉSION, (si vous ne l'avez déjà fait), AVEC VOTRE CHEQUE, À L'ADRESSE SUIVANTE : BOX 213, ADELAIDE ST. STATION, TORONTO, ONT., M5C 1J0

MENU DE CIRCONSTANCE

proposé par Moune Claveau

TOURTEAUX GLACÉS À LA THERMIDOR
ENTRECÔTE MIRABEAU
ORANGES À LA REINE

TOURTEAUX THERMIDOR

- cuire les tourteaux à l'eau salée et en retirer les chairs quand ils sont froids
- pendant ce temps, faire blondir une cuillerée d'échalottes hachées ajouter un grand verre de vin blanc. Réduire de moitié, ajouter un demi-litre de crème double, du cerfeuil haché, sel, cayenne, une cuillerée à thé de moutarde et faire réduire fortement
- couper les chairs en petits dés et les ajouter à la sauce
- garnir la coquille de cette préparation et la napper d'une mayonnaise tomatée, très relevée.

ENTRECÔTE MIRABEAU

- griller l'entrecôte et étendre dessus un morceau de beurre manié pétri avec un peu d'essence d'anchois
- disposer en travers quelques lanières de filets d'anchois à l'huile et autour une bordure d'olives enoyautées.

ORANGES À LA REINE

- retrancher la partie supérieure de belles oranges
- les vider avec le dos d'une cuillère d'argent
- faire une gelée d'oranges avec la moitié des fruits et couper le reste en petits dés
- garnir la moitié des oranges avec la gelée et continuer avec les dés d'oranges, une égale quantité de framboises, du sucre et du kirsh
- au moment de servir, recouvrir d'une cuillerée de crème fouettée.

BRIEF
ROTFARB
WYNBERG
CAPPE

CHARTERED
ACCOUnTANTS
COMPTABLES
AGREES

3845 Bathurst Street
Suite 402
Downsview, Ontario
Canada M3H 3N2

MAURICE ROTFARB,C.A.

Telephone (416) 635-9080
Telecopier (416) 635-0462

Une bonne et une mauvaise nouvelle pour les amateurs de vin

Une étude du Dr. Charles Hennekens de la Harvard Medical School révèle que le vin provoque un changement des graisses du sang bénéfique au coeur. Un à deux verres de vin par jour peuvent faire baisser le risque d'infarctus jusqu'à 50%. Cependant, une autre étude montre que l'alcool donne soif car il augmente les quantités éliminées et entretient ainsi de façon logique le besoin de boire. Et comme boire un verre de vin revient à absorber de 4 à 5 sucres... Qui a raison ?

C'EST NOVOTEL!

Nouveau à Toronto et tout près des théâtres

Café Les Arcades
45, THE ESPLANADE (près du O'KEEFE ÇENTRE)
TORONTO ONTARIO (416) 367 - 8900

Une Bonne Table à des Prix Bistro

Un coin de Paris au coeur de Toronto . Ouvert sept jours sur sept de 6h.00 du matin à minuit . Brunch à la carte chaque dimanche . Bar ouvert de 11h.00 à minuit, le dimanche de 11h.00 à 23h.00. Salons de réception pour jusqu'à 200 personnes . Avec plus de 250 hôtels de qualité dans 45 pays, Novotel sait répondre à vos besoins. Facile d'accès . Un service courtois . Service gratuit de réservations internationales

Resinter :1- 800 - 221- 4542

CHRONIQUE JURIDIQUE DU PROFESSEUR CASTEL

Délégué au C.S.F.E.

La retraite en France des Français salariés expatriés au Canada

I. Pensions

1. Pension du régime général de la Sécurité sociale

a) Si vous avez exercé une activité salariée en France avant de vous expatrier au Canada ou ailleurs vous avez cotisé à la Sécurité sociale et vous avez eu un numéro d'immatriculation. Par conséquent vous avez un compte retraite. Sur ce compte, ont été reportés vos versements aux assurances sociales et à compter du 1er janvier 1947, vos salaires sur lesquels ont été retenus vos cotisations à la Sécurité sociale. Au moment de la retraite, c'est à partir de ce compte qu'est calculé le montant de votre pension.

b) Si vous avez déjà exercé une activité salariée en France et après expatriation vous avez exercé une activité salariée à l'étranger (même si vous avez cotisé au régime canadien) vous avez eu la faculté d'adhérer à l'assurance volontaire vieillesse (Caisse des Français de l'Etranger) du régime général français.
Si vous avez adhéré à cette assurance volontaire vos salaires à l'étranger ont été reportés à votre compte.
Si vous n'avez jamais exercé une activité salarié en France mais adhéré à l'assurance volontaire, vous avez été immatriculé à la Sécurité sociale, un compte retraite a été ouvert à votre nom et vos salaires à l'étranger y ont été reportés.

c) Avant de prendre votre retraite, il est indispensable que votre compte individuel d'assurance vieillesse soit à jour. Il reflète votre carrière et contient les informations (cotisations, salaires, et trimestres d'assurance) qui pourront servir au calcul de votre retraite.
Si vous n'avez pas encore reçu votre relevé de compte, faites-en la demande sur simple courrier en précisant vos numéros d'immatriculation aux assurances sociales (avant 1947) et à la Sécurité sociale (après 1947), votre adresse, vos nom prénoms et nom de jeune fille si besoin est. La demande de relevé de compte ne vaut pas demande de retraite car aucune retraite n'est accordée automatiquement. C'est vous qui décidez du point de départ de votre retraite. Trois à quatre mois avant la date que vous avez choisie, vous devez déposer votre demande de retraite à la Caisse nationale d'assurance vieillesse ou à la Caisse régionale d'assurance maladie de votre choix. La pension peut s'obtenir à partir de l'âge de soixante ans.

Pour déterminer le montant de votre retraite, on tiendra compte de 3 éléments: le salaire de base, le taux et la durée d'assurance. Cette durée est calculée en trimestres. Le droit à pension est ouvert à partir d'un trimestre.

Seule la durée d'assurance dans le régime général de la Sécurité sociale est prise en compte pour le calcul de la pension qui vous sera versée. Compte tenu de la législation actuelle, si vous réunissez 150 trimestres (37 ans et demi) votre pension est entière, sinon elle est proportionnelle au nombre de trimestres. Une personne qui n'a jamais cotisé à la sécurité sociale ne peut recevoir de retraite de cet organisme.

Dans la durée d'assurance sont retenues:

1. Les périodes de cotisations (soit à titre obligatoire, soit à titre volontaire versées à la Caisse des Français de l'Etranger).
Depuis le 9 mai 1988 jusqu'au 1er janvier 2003 il est possible de racheter les trimestres qui manquent si certaines condition sont remplies.

2. Les périodes assimilées à des périodes d'arrêt de travail: service militaire, périodes de guerre, maladie, chômage, etc.).

3. Les majorations de durée d'assurance (sous certaines conditions) pour les mères de famille et les assurés de plus de 65 ans.

En effet lors du calcul de votre retraite, une mère de famille obtient une augmentation de durée

d'assurance de 8 trimestres par enfant élevé pendant au moins 9 ans avant le 16ème anniversaire qu'elle ait ou non interrompu son activité professionnelle pour les élever.

La pension de la sécurité sociale attribuée à partir de 60 ans est calculée compte tenu du salaire de base, du taux applicable à ce salaire de base et de la durée d'assurance au régime général français. La pension servie sera, le plus souvent, celle qui résulte des salaires reportés au compte. Si son montant est supérieur au maximum, c'est ce dernier qui sera payé. Le taux maximum de la retraite est de 50% du salaire plafond de la Sécurité sociale qui a été fixé à 10.340 F jusqu'au 30 juin 1989.
Vous pouvez obtenir le maximum si vous réunissez 150 trimestres d'assurance au régime général et vous avez cotisé sur la base du salaire plafond pendant certaines années. A ces montants peuvent éventuellement s'ajouter une majoration de 10% pour 3 enfants et plus et une majoration pour conjoint à charge.
Une mère de famille qui a exercé un travail manuel ouvrier peut obtenir dès 60 ans une retraite au taux maximum de 50% sous certaines conditions (avoir élevé au moins 3 enfants, justifier d'une durée d'assurance au moins égale à 120 trimestres y compris éventuellement 2 ans de majoration d'assurance par enfant et avoir accompli un travail manuel ouvrier pendant au moins 5 ans au cours des 15 dernières années précédant la demande de retraite).

Le salaire plafond de la Sécurité sociale et le maximum des pensions augmentent au 1er janvier et au 1er juillet de chaque année.

Les retraites sont payées chaque mois.

Note; Les assurés de nationalité française titulaires d'une pension de retraite du régime général de la Sécurité sociale qui ne prennent pas leur retraite en France doivent produire une attestation de résidence à l'étranger lors du premier versement de la prestation de vieillesse quelque soit le mode de paiement retenu (par exemple, versement dans un compte en France) ainsi qu'un certificat de vie une fois par an.

d) Pension de réversion du régime général

Si vous êtes veuf ou veuve, une pension de réversion peur vous être servie si vous remplissez certaines conditions:
1. Votre conjoint percevait ou aurait pu percevoir une pension de vieillesse.
2. Vous avez au moins 55 ans et vous n'êtes pas remarié(e).
3. Vous étiez marié(e) depuis plus de 2 ans au décès de votre conjoint(e) mais cette condition n'est pas exigée si un enfant est issu du mariage.
4. Vos ressources ne doivent pas dépasser un certain plafond (4.985.08 F par mois). Même si vous étiez divorcé(e), la pension de réversion peut vous être attribuée dans les mêmes conditions. Le montant de la pension de réversion est égal à 52% de la pension dont bénéficiait ou aurait pu bénéficier votre conjoint(e). Il peut être partagé entre plusieurs conjoint(es) proportionnellement à la durée de chaque mariage.

e) Allocations minimum vieillesse

Les personnes dont les revenus sont inférieurs à un plafond déterminé chaque année (environ 35.000 F à titre individuel et 60.000 F par couple en 1989) ont droit aux allocations minimum vieillesse. La demande doit en être faite à la Caisse de la Sécurité sociale de la résidence du demandeur. Les allocations ne peuvent dépasser le plafond. Si les ressources sont insuffisantes même après ces allocations, une aide médicale peut être fournie.

2. Pension canadienne

Si vous remplissez certaines conditions vous pouvez avoir droit à une pension qui vous est versée en France par le Canada soit en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse, soit en vertu du Régime des pensions du Canada. L'accord Canada-France sur la Sécurité sociale permet de tenir compte des périodes d'assurance accomplies en vertu de la législation française si l'assuré avait travaillé en France avant de s'expatrier au Canada. Pour tous renseignements adressez-vous à:

Le Directeur
Opérations internationales
Programmes de la sécurité du revenu
Ministère de la Santé et du Bien-être social
Ottawa, K1A 0LA

3. Pension complémentaire

Une pension complémentaire peut vous être versée en France par l'entreprise où vous avez travaillé en France ou au Canada si celle-ci avait un plan de pension.

4. Fiscalité

En vertu de la Convention fiscale qui existe entre le Canada et la France, les pensions sont imposables à la source (Art. XVIII).
En ce qui concerne les pensions françaises versées à des Français domiciliés au Canada, si le revenu imposables n'excède pas 146.670 F pour l'année 1989 (après application de l'abattement spécial de 10% et de l'abattement de 20%), la retenue à la source (15%) est libératoire d'impôt, c'est-à-dire que le contribuable n'a pas de déclaration de revenus à envoyer au fisc français s'il n'a pas d'autres revenus de source française. Par contre les pensions françaises devront être déclarées au fisc canadien qui tiendra compte de la retenue à la source.

II. Assurance maladie

Les personnes qui sont à la retraite en France et qui ne perçoivent pas de pension en vertu du régime général d'assurance obligatoire ou volontaire de la Sécurité sociale peuvent adhérer à l'Assurance Personnelle de la Sécurité sociale. Le montant de la cotisation est proportionnel au montant total des ressources d'assurance. En principe, la Caisse laisse à la charge de l'assuré une partie des dépenses, appelée ticket modérateur, variable suivant la nature des soins. Dans certains cas, l'assuré peut-être remboursé intégralement.

Pour adhérer à l'Assurance Personnelle il faut s'adresser à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de sa résidence en France.

Si le retraité bénéficie d'une retraite française même minime, il est couvert pour le risque maladie et les frais inhérents à ce risque. ~~Cependant, comme nous l'avons déjà indiqué, s'il s'agit d'une retraite versée par la Sécurité sociale, il faut avoir cotisé pendant au moins vingt trimestres.~~

Si le retraité reçoit seulement l'allocation minimum vieillesse, il est automatiquement couvert pour le risque maladie par la Sécurité sociale.

Si vous désirez obtenir des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous mettre en rapport avec votre délégué au Conseil supérieur des Français de l'étranger, Monsieur le professeur J.-G. Castel qui se fera un plaisir de vous aider dans la mesure de ses connaissances en la matière:

165 Briar Hill Avenue
Toronto, Ontario
M4R 1H8
tél: 416-489-0875

sauf pendant les mois de juin, juillet, août et septembre quand il est en France.

Autres adresses utiles:

1. Caisse des Français de l'étranger
   Rubelles, 777951,Maincy
   Cedex, France

2. Acceuil et information des Français de l'étranger
   30 rue La Pérouse
   75116, Paris, France
   tél: 45 02 14 23,
   poste 4070

∞

Bernard Lette

Avocat aux Barreaux de Paris, Montréal et Toronto

Richmond-Adelaide Centre
120 Adelaide St. West
Suite 2150
Toronto, Ontario
M5H 1T1
Tel. (416) 361-1166
Fax (416) 361-1861

615 ouest Bd. René Lévesque
Suite 1010
Montréal, Québec
H3B 1P9
Tel. (514) 871-3838
Fax (514) 876-4217

100 Sparks Street
Suite 1000
Ottawa , Ontario
K1P 5B7
Tel. (613) 237-6430
Fax (613) 563-7651

3, rue du Boccador
75008 Paris
France
Tel. (1) 47.23.62.03
Fax (1) 47.20.76.79

Route Pré-Bois 20
Case Postale 504
1215 Genève 15
Suisse
Tel. (22) 98.51.55
Fax (22) 98.54.39

VOICI QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

VOUS SOUHAITEZ OBTENIR	OU ADRESSER VOTRE DEMANDE ?	COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE ?
VOTRE RELEVE DE COMPTE RETRAITE	Si vous avez travaillé en France : à la caisse de la région où vous avez cotisé (voir adresses en annexe) Si vous avez toujours travaillé à l'étranger et cotisé à l'assurance volontaire vieillesse en France : à la C.N.A.V.T.S. Service 244 110, rue de Flandre 75951 PARIS CEDEX 19	Par simple lettre, en précisant : - vos noms et prénoms - votre numéro d'immatriculation à la sécurité sociale - votre adresse
UNE REGULARISATION DE VOTRE COMPTE RETRAITE	à la caisse qui vous a envoyé votre relevé de compte.	En adressant, pour les années à faire compléter, les justificatifs tels que bulletins de salaires et certificats de travail pour votre activité en France, livret militaire, etc..., et en précisant vos périodes d'assurance volontaire vieillesse. N'oubliez pas de rappeler les références indiquées sur notre lettre d'envoi.
UN RACHAT DE COTISATIONS OU UNE DEMANDE DE VALIDATION DE L'ARRIERE	Si vous avez travaillé en France : à la caisse de retraite de votre dernier lieu d'activité salariée. Si vous êtes retraité : à la caisse qui paie votre retraite. Si vous avez toujours travaillé à l'étranger et jamais cotisé en France : à la C.N.A.V.T.S. Sce Rachats de cotisations B.P. 266 37002 TOURS CEDEX FRANCE	En complétant l'imprimé "demande de validation" que vous pouvez vous procurer auprès de nos caisses.

EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN

Les Français et la conduite

En voiture, les Français n'ont pas toujours une bonne conduite. 46% d'entre eux avouent avoir utilisé leur véhicule pour flirter. Les "don Juan motorisés" se situent surtout parmi les 25-34 ans. Ce sont en général des cadres ou des représentants. 37% des amoureux flirtent en voiture à la sortie d'un bal ou du cinema ; 37% lors d'une promenade ; 26% en revenant d'une soirée chez des amis.

Que font-ils ? 14% échangent des baisers, 18% des caresses et 65% ont un code de conduite tout à fait répréhensible, mais non par le Code de la route.

(de Maxi, Août 1988)

Une parole

L' homme a comme la mer,
ses flots et ses
caprices.

Boileau

La puce à l'oreille

Si vous souffrez de déficience auditive, un nouvel appareil aussi discret qu'efficace permet de capter et de restituer tous les sons au tympan. Se composant d'un micro, d'un mini-ampli intégré et d'un écouteur, il fonctionne à pile et se glisse dans le creux de l'oreille. Cet appareil, l'Aurisone 7, est fabriqué en France par le laboratoire Starkey au prix de 6000 francs.

(de Voici, Avril 1989)

Nager avec les poissons

Quelques 5000 brochets furent jetés dans la Seine en novembre dernier : ces poissons carnivores devaient se nourrir de poissons "végétariens" relachés en février de la même année. Cette action fait partie d'un programme de grande envergure qui doit rendre la Seine plus verte, plus propre. Monsieur Jacques Chirac se souvient d'une Seine en 1945 où l'on pouvait se baigner et attraper des poissons que l'on mangeait... Qui mangera donc ces 5000 brochets ?

(Paris Passion, Automne-Hiver 1988/89)

Evitez les moustiques

Les piques-niques sont très prisés, mais qui ne connaît les persécutions des moustiques, abeilles et autres insectes. Pour les éviter, ne mangez ni bananes, ni cacahuètes, car ces charmantes créature sont particulièrement attirées par une substance, le sérotonin qui se trouve dans ces aliments. A déconseiller aussi, l'alcool : un seul verre donne à la peau un parfum sucré qui les attire.. comme des mouches.

(de Maxi, Aout 1988)

L'histoire des maladies

En 1980, la variole disparaissait du globe. Mais presque simultanément, le Sida faisait son apparition. Quelle est la vie des maladies ? Que sait-on de leur histoire ? C'est ce que Monique Guérin, médecin et journaliste, a voulu nous faire comprendre, tout en dénonçant l'inégalité sociale des hommes face à la maladie et à la mort. *Les maladies meurent aussi*, 95F aux éditions Messidor.

(de Voici, Avril 1989)

GEORGE GURNOT

BRASSERIE "LE PARIGO"
RESTAURANT

1675 BLOOR W.
(AT KEELE)
TORONTO

TEL. 531-8850
531-8419

M6P 1A6

le bistingo

349 Queen St. West, Toronto, Ontario M5V 2M4 598-3490

L'ALLIANCE FRANÇAISE DE TORONTO

29, Spadina Road
Toronto, Ontario, M5R 2S7 Téléphone: **922 2014**

Calendrier Culturel

Exposition des peintures
d'Hélène Truffaut
à partir du 11 avril

"La Liberté"
Exposition par différents artistes
sur le thème de la Révolution
Française
à partir du 16 mai

De Paris Passion, Hiver 1988-1989 : les dix Parisiens les plus ennuyeux

Serge Gainsbourg : apparemment, il n'est plus invité aux émissions en directe. Lui qui chanta la Marseillaise en reggae et brûla un billet de 500 francs devant les caméras de télévision et les yeux médusés des téléspectateurs, reste l'enfant terrible de la musique française.

Bernard-Henri Lévy : accusé par certains d'avoir inventé la "pensée jetable", ce scion de l'École Normale Supérieure, rue d'Ulm, fut l'un des Nouveaux Philosophes, il y a quelques années.

Henri Krasucki : le secrétaire général de la CGT fut sans doute le seul à se réjouir des grèves de la Poste, du Métro, du RER et d'Air France. Remarquable pour son curieux maniement de la langue française, il conjugue syndicalisme et politique non sans une certaine dextérité.

Jean-Edern Hallier : ce "radical chic", que l'on accuse d'avoir fomenté son propre enlèvement, se déclare "le meilleur écrivain de sa génération". Il a le talent de porter ses talents dialectiques aux sommets du ridicule.

Henri Leconte : "Les Français ne comprennent pas mon tennis". À cette déclaration, faite après avoir perdu les Internationaux de France à Roland-Garros, ont succédé ses caprices des Jeux Olympiques en Corée et de Bercy en octobre dernier. Un tennis brillant, une expression maladroite.

Jacques Vergès : lié au parti communiste, cet avocat-tribun défend les causes les plus indéfendables (Action Directe, Klaus Barbie). Certains le nomme "l'avocat de diable", un titre que cet esthète apprécie, paraît-il, tout particulièrement.

Jean-Marie Le Pen : porte-parole des idées d'extrême-droite, ses dangereux écarts de langage (Sidatorium, l'Holocauste : "point de détail") l'ont mis à l'écart de la société politique responsable.

Chantal Goya : ses chansons et son apparence "petite fille bien sage" n'ont pas résisté au Jeu de la Vérité. Non, Chantal Goya n'est pas une fée qui ne viellit pas ; elle a quarante ans et gagne très bien sa vie, merci.

Dorothée : est-ce une Chantal Goya bis, avec un peu de malice en plus ? Elle ne passionne que les enfants de moins de cinq ans qui auraient bien voulu regarder Rintintin sur l'autre chaîne de télévision.

Georges Bernier *alias Professeur Choron :* il s'est rendu célèbre pour ses expériences "bêtes et méchantes" dans Hara Kiri. Son humour n'est pas considéré universel.

CHAMPLAIN

L'une des plus importantes librairies françaises au Canada située au coeur de Toronto.

DISQUES, CARTES DE SOUHAITS, MANUELS SCOLAIRES, JEUX ÉDUCATIFS, ENCYCLOPÉDIES, DICTIONNAIRES etc.

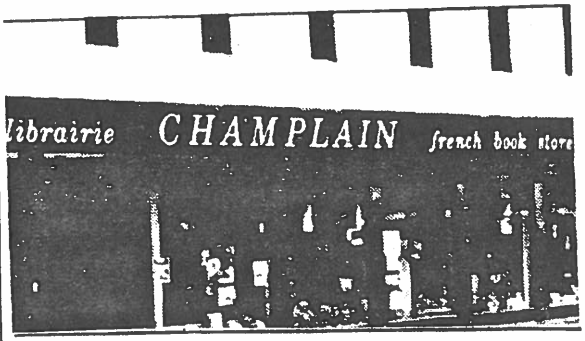

107, rue Church (angle Richmond) Toronto
(416) 364-4345

Menus échantillons, choisis sur la carte du restaurant

Histoire et géographie en Terminale : une vue mondialiste

L'enseignement de l'histoire et géographie en classe Terminale a été remanié pour la rentrée 1989. Le programme couvrira les "phénomènes transnationaux" comme la science ou la religion. Les élèves pourront ainsi étudier le réveil de l'Islam ou le recul du colonialisme. Ces programmes insistent sur la capacité de réflexion et de synthèse du lycéen et jettent des ponts vers d'autres disciplines comme les langues vivantes ou les sciences.

Le mauvais air des cabines d'avions : à qui la faute ?

Si vous avez la gorge sèche, les yeux irrités ou toussez dans l'avion, ce n'est pas toujours la faute des fumeurs. Une étude effectuée par Larry Holcomb, un biologiste spécialisé dans les déchets toxiques, pour le compte de l'industrie tabagique américaine, a montré qu'il y a diverses causes à l'inconfort respiratoire des passagers. La cause majeure est due à la chute de l'humidité relative d'un niveau de 40-70% à 5-10%, ce qui assèche les parties supérieures de l'appareil respiratoire. À cela s'ajoute la présence d'ozone dans la haute atmosphère. Ses effets se signalent par une toux brève, aggravée par l'air sec. L'ozone peut également causer des irritations de la gorge, des yeux, des maux de tête et provoquer certains symptômes asthmatiques.

Cependant, si l'avion possède un bon convertisseur catalytique opérant proprement et l'air est ventilé régulièrement, la plupart de ces inconforts disparaissent. Néanmoins, l'air sec restera toujours un problème car la solution idéale, un appareil humidificateur, est irréalisable. Il faudrait en effet transporter des tonnes d'eau pendant un voyage transatlantique par example. British Airways qui a équipé quelques avions d'appareils humidificateurs a renoncé à installer cet équipement sur toute sa flotte, en raison de son coût d'entretien et manque de fiabilité.

En conclusion, le tabac est l'une des causes d'irritation respiratoires dans un avion, non la seule. Cependant, si toutes les dispositions nécessaires sont prises, en particulier une ventilation régulière, les effets de la fumée tabagique seront très réduits.

(du International Herald Tribune, 21 Avril 1989)

UNE RENAULT
en FRANCE

EUROPEAN CAR SERVICE
Livraison Outre-Mer Location
TT Leasing

André Burtaire
25, Adelaide Street Est, Suite 1812
Toronto, Ontario M5C 1Y2

366 2413

Agence bilingue
ADELAIDE
Fondée en 1974 - Membre de l'APPAC
Personnel de bureau
Postes de direction, emplois administratifs, emplois temporaires.

INDIQUEZ-NOUS VOS BESOINS, NOUS VOUS CONFIERONS NOS TALENTS

appelez: 596-8174

Anne Whitten, CPC
Présidente
Spécialiste en recrutement de traducteurs et secrétaires de direction

24, rue Mercer, Toronto, Ontario M5V 1H3

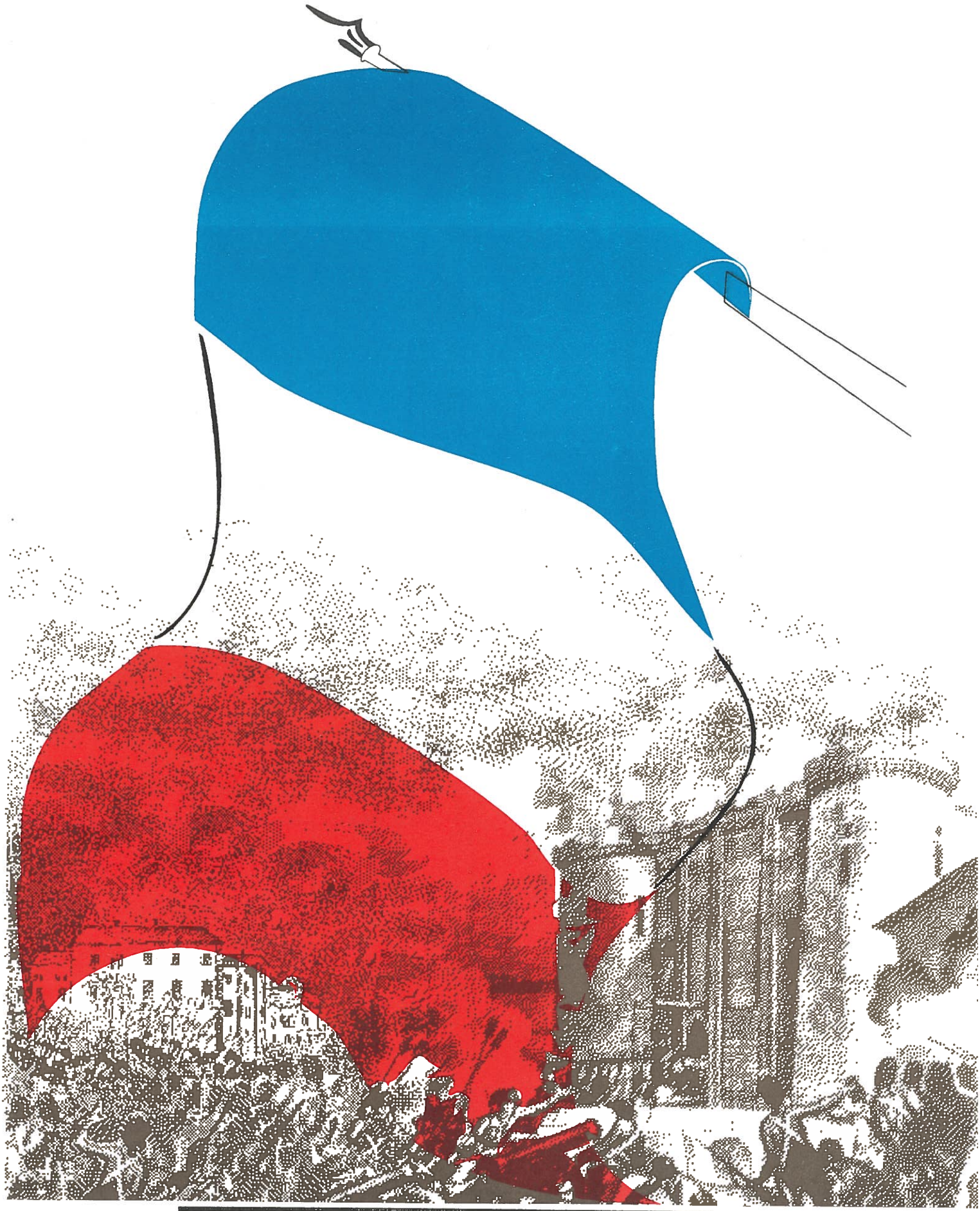

La prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, est devenue le symbole de la Révolution française, de l'affranchissement du peuple et de l'abolition des privilèges dont la noblesse jouissait.